



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Effets inégalitaires du dispositif Parcoursup sur l'orientation des jeunes

Question écrite n° 7753

Texte de la question

Mme Marietta Karamanli appelle l'attention de M. le ministre auprès de la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les effets du dispositif Parcoursup à l'égard de l'orientation des jeunes qui souhaitent poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur. Pour beaucoup de jeunes et leurs familles, la présélection opérée par la plateforme est opaque. Sont notamment mis en cause les critères utilisés par les établissements supérieurs (universités ou établissements publics et privés) pour choisir et classer les candidats. Les jeunes ne savent pas quels critères académiques, de parcours (départements et établissements d'origine), de baccalauréat ou encore de motivation effective sont pris en compte par les établissements et repris par la plateforme nationale. Par ailleurs, le système, en se fondant sur les résultats du seul premier semestre, dévalorise mécaniquement l'examen national du baccalauréat, premier titre universitaire. De plus, la dimension sociale (accès au logement, mobilité pour se rendre dans les villes universitaires, etc.) n'est pas prise en compte, fragilisant davantage les choix des jeunes candidats issus de familles modestes. Enfin, cette sélection se fait à budget quasi constant pour les universités, ce qui a conduit au développement des établissements privés d'enseignement supérieur (instituts confessionnels, écoles d'ingénieurs ou de commerce), dont certains peuvent être financés de manière variable par les pouvoirs publics. 18 % des étudiants sont inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur privés. Dans ces conditions, face à des jeunes déçus mais motivés et des familles désorientées, l'offre privée - pourtant insuffisamment contrôlée quant à la qualité, aux prix et à la réalité des diplômes et qualifications - constitue une alternative parfois contrainte et en tout cas inégalitaire. Elle lui demande quelles réformes le Gouvernement entend mener, après une concertation nationale et un débat au Parlement, sur ce dispositif et les priorités politiques qu'il implique ; il est clair, en effet, qu'en finançant davantage les universités, l'accueil d'étudiants en premier cycle universitaire aurait pu être plus large.

Données clés

Auteur : [Mme Marietta Karamanli](#)

Circonscription : Sarthe (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7753

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur et recherche \(MD\)](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche \(MD\)](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juin 2025